

FONDATION TERRITORIALE DES LUMIÈRES

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous l'égide de la Fondation de France
Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation, environnement
Secteurs d'intervention : Tous secteurs
Zone d'intervention : Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais
Bénéficiaires des projets soutenus : Habitants du territoire d'intervention, personnes vulnérables

La Fondation territoriale des lumières agit sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais et a pour objet la lutte contre toute forme de précarité. La fondation soutient les projets mis en place par, pour et avec les habitants du territoire sur lequel le projet s'inscrit. Elle réunit des acteurs des secteurs privés et parapublics de l'habitat social, de la santé, de la protection sociale, de l'hôtellerie et du bâtiment. Ils inventent ainsi de nouvelles coopérations au service de l'intérêt général.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Personne morale d'intérêt général
Territoire d'intervention du projet	Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais
Type de projet soutenu	La fondation souhaite soutenir des projets qui auront un impact durable sur son territoire et sur les habitants. Les opérations événementielles sont exclues du soutien.
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre à des besoins auxquels sont confrontés les habitants notamment les plus vulnérables - Impliquer les habitants bénéficiaires du projet dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation - Susciter de nouvelles solidarités entre habitants - Susciter de nouvelles coopérations entre acteurs locaux



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	10 structures soutenues en 2022	
Budget moyen par projet soutenu	9400 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	1	Permanent
Type de dépense	Investissement et fonctionnement du projet	Investissement et fonctionnement du projet
Montant des aides	Enveloppe globale de 50 000€	20 000€ maximum

Accompagnement

Partenarial	Pour la rédaction du dossier de demande de subvention, et sur l'évaluation du projet. Mise en relation avec d'autres porteurs de projet ou partenaires.
Opérationnel	Suivi du projet. Communication du projet sur les réseaux sociaux de la Fondation.

Exemple de projet soutenu

Un jardin participatif ouvert à tous

Porté par l'ESAT de la Gohelle à Hersin-Coupigny, le projet vise à développer un jardin partagé à destination des travailleurs en situation de handicap de l'ESAT, des habitants du quartier, des bénéficiaires du CCAS, des écoles et établissements médico-sociaux du secteur.

Grâce à la culture de produits locaux au sein de ce jardin partagé, et avec les autres animations possibles dans cet espace aménagé, l'objectif principal est d'offrir un lieu d'échanges, de bien-être ou de répit aux personnes handicapées de l'ESAT, les seniors, mais aussi aux habitants du quartier qui souffrent d'isolement ou qui sont peu au fait des bienfaits d'une alimentation saine.

Le but est également d'apprendre la biodiversité à tous, parfois dès le plus jeune âge en ce qui concerne les enfants du quartier. Donner une place de citoyen, permettre la transmission mutuelle des savoirs, lever les a priori, sont autant de réponses nécessaires pour une démarche inclusive en faveur des personnes handicapées de l'ESAT et des habitants. Au-delà de la culture maraîchère, le souhait est de cultiver la tolérance !

infos pratiques et contacts

<https://www.fondationterritorialedeslumieres.org/>
fondationdeslumieres@gmail.com